

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE
LE 17 JANVIER 2006 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 RUE
LYNCROFT À HAMPSTEAD.**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Mesdames les conseillères Anne-Marie Boucher, Bonnie Feigenbaum et Messieurs les conseillers Clifford Borden, Leon Elfassy, Abraham Gonshor et David Sternthal, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur William Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Sun, directeur général et Me Chantal Bergeron, greffière qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Lorne Gold – 169 Harland

- Pourquoi faire rétroagir au 11 novembre 2005 le règlement sur la rémunération des élus?

M. Gary Shapiro – 5666 Queen Mary

- Quelle utilisation le Conseil pense-t-il faire de l'ancienne caserne des incendies?
- Y a-t-il d'autres ententes d'échanges de services prévues avec la Ville de Côte Saint-Luc?
- Quels comités le Conseil a-t-il formé? Y en a-t-il d'autres à venir?

M. Sonny Surkes – 5702 Queen Mary

- Demande que la Ville soit rigoureuse dans l'application de la réglementation d'urbanisme.
- Se plaint des mauvaises conditions des rues et qu'il y a beaucoup de fissures dans l'asphalte devant sa propriété.

M. Gubany – 1012 Holtham

- En ce qui concerne les taxes 2006 de la Ville et de l'Agglomération, est-ce qu'elles seront basées sur une nouvelle évaluation?

2006-1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller David Sternthal et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2006-2

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL

Sur proposition présentée par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyée par le conseiller David Sternthal, il est RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE les procès-verbaux des séances spéciales du conseil municipal tenues les 28 novembre 2005, 12 décembre 2005 et 20 décembre 2005, soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

2006-3

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT N° 740-1 – MODIFIANT LE JOUR DE LA TENUE DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Bonnie Feigenbaum qu'il y aura adoption du règlement N° 740-1 modifiant le règlement N° 740 relativement à la régie interne des séances du conseil municipal de la Ville de Hampstead, lors d'une prochaine séance du Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du règlement N° 740-1 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2006-4

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT N° 743-1 MODIFIANT LA CONSTITUTION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Avis de motion est donné par le conseiller David Sternthal qu'il y aura adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, du règlement N° 743-1 modifiant le règlement N° 743 constituant le Comité consultatif d'urbanisme.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du règlement N° 743-1 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2006-5

ADOPTION – RÈGLEMENT N° 746 – TARIFS D'ABONNEMENT POUR LA BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du règlement N° 746 a été donné lors de la séance du 20 décembre 2005 et que les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais prescrits;

Il est proposé par le conseiller Abraham Gonshor, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU :

- D'adopter le règlement N° 746 intitulé : « Règlement décrétant les tarifs d'abonnement applicables pour la bibliothèque ».

Le maire William Steinberg appelle le vote.

Ont voté en faveur :

Anne-Marie Boucher
Leon Elfassy
Bonnie Feigenbaum
Abraham Gonshor
David Sternthal

En faveur : 5

Ont voté contre :

Clifford Borden

Contre : 1

Adoptée sur division

2006-6

AVIS DE MOTION. - RÈGLEMENT N° 747 – TARIFS RELATIFS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

Avis de motion est donné par la conseillère Anne-Marie Boucher qu'il y aura adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, du règlement N° 747 relativement aux tarifs applicables pour les activités culturelles, sportives et de loisirs.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du règlement N° 747 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2006-7

APPROBATION – ENTENTE DE DÉLÉGATION DE LA RÉCEPTION ET DU TRAITEMENT DES AVIS DE MUTATION À LA DIRECTION DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

ATTENDU QUE le territoire de la Ville de Hampstead fait partie du territoire de l'agglomération de Montréal en vertu de l'article 4 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, L.Q. 2004, chapitre 29;

ATTENDU QUE, à compter du 1^{er} janvier 2006, en vertu du premier (1^o) paragraphe de l'article 19 de ladite loi, l'évaluation municipale, incluant la confection des rôles d'évaluation foncière, est une compétence d'agglomération;

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles et de la Faune transmet aux municipalités sur le territoire de laquelle une mutation se produit, copie des actes au long et les rapports des données d'inscription ainsi que les avis de modification du rôle, et les documents y afférents;

ATTENDU QU'une municipalité peut désigner un mandataire pour les fins de recevoir les Avis transmis par le Ministère, par le biais de formulaires;

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par la conseillère Anne-Marie Boucher et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'autoriser le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville, l'entente relative à la délégation par la Ville de Hampstead de la réception et du traitement des avis de mutation à la Direction de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal.

Adoptée

2006-8

EMBAUCHE D'UN CHEF DE SECTION / URBANISME ET INSPECTION DES BÂTIMENTS

Le conseil a reçu une recommandation du Directeur général pour l'embauche de Gary Poupart comme Chef de section de l'urbanisme et de l'inspection des bâtiments de la Ville.

Il est proposé par le conseiller David Sternthal, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'embaucher Monsieur Gary Poupart comme Chef de section de l'Urbanisme et Inspection des bâtiments pour une période de probation de six mois à compter du 16 janvier 2006, le tout conformément aux termes et conditions versés confidentiellement dans les dossiers du personnel de la Ville de Hampstead.

Adoptée

2006-9

OCTROI DU CONTRAT – FOURNITURE DES FLEURS POUR L'ANNÉE 2006

ATTENDU QUE les membres de conseil municipal ont pris connaissance du rapport d'analyse des soumissions préparé le 10 janvier 2006 par le Chef de division des achats;

Il est proposé par la conseillère Anne-Marie Boucher, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le contrat annuel de fourniture des fleurs pour la Ville soit octroyé comme suit :

Les Jardins W.G. Charlebois Inc.

Fourniture des fleurs pour l'année 2006 (tel que dans le devis)	8 529,10 \$
	T.P.S. 597,03 \$
	T.V.Q. 684,45 \$
	<u>GRAND TOTAL</u> <u>9 810,58 \$</u>

et

- QUE le certificat du trésorier N° 06-001, daté du 12 janvier 2006, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2006-10

APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS À TEMPS PARTIEL POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport de la directrice des Services communautaires daté du 17 janvier 2006 relativement à l'approbation de la liste d'employés à temps partiel;

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le conseil municipal approuve la liste des noms des employés à temps partiels avec les taux horaire pour le département des Services communautaires, telle que préparée par la Directrice des Services communautaires.

Adoptée

RAPPORT MENSUEL DU DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Le rapport mensuel du département des Services communautaires, préparé par la directrice du service, a été présenté par la conseillère Mme Feigenbaum.

2006-11

OCTROI DU CONTRAT – FOURNITURE DE DEUX LOGICIELS PG MENSYS

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport préparé le 13 janvier 2006 par le Chef de section de l'informatique et le Chef de division des achats pour la fourniture de deux logiciels de PG Mensys;

Il est proposé par le conseiller Abraham Gonshor, appuyé par le conseiller Clifford Borden et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le contrat pour l'achat de deux logiciels PG Mensys pour la Ville soit octroyé comme suit :

PG Mensys

Logiciel Activitek pour le Service des Loisirs	22 035,00 \$
Logiciel d'inventaire Hermes	6 460,00 \$
	T.P.S. 1 994,65 \$
	T.V.Q. 2 286,72 \$
<u>GRAND TOTAL</u>	<u>32 776,37 \$</u>

et

- QUE le certificat du trésorier N° 06-002, daté du 13 janvier 2006, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Sonny Surkes – 5702 Queen Mary

- Est-ce que la piscine sera accessible seulement aux résidents de Hampstead ?

M. Lorne Gold – 169 Harland

- Plainte relative au fait que les employés des Travaux publics ne respectent pas les arrêts obligatoires (STOP).

M. Gubany – 1012 Holtham

- Quel sera le tarif d'abonnement en 2006 pour le tennis ?

2006-12

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par la conseillère Anne-Marie Boucher et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

William Steinberg, maire

Me Chantal Bergeron, greffière